

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Ligue de Wilaya de Foot-ball de Constantine

Date : 05/11/2019

BULLETIN OFFICIEL

N°01

***Ligue de Wilaya de Foot-ball
Constantine***

WWW.LWFCONSTANTINE.DZ

E.MAIL : LWFC2013@gmail.com

Compte B.E.A N° 00200103103375002466

SIEGE : 72, Rue Larbi Ben-M'hidi Constantine

CORRESPONDANCE : Boite Postale : 186 RP – CONSTANTINE

Etaient Présents Messieurs:

Les Membres du Bureau Exécutif de la Ligue.

Séance ouverte à 14h00 par Monsieur MERGHIDE Brahim Président, Président de la ligue qui souhaite la bienvenue aux Membre présents, puis il passa la parole au secrétaire de séance pour la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1-Traitement du courrier
- 2-Travaux des commissions
- 3- Divers.

1- Traitement du courrier :

(a)-Courrier arrivée :

Courrier FAF :

- Correspondance de la FAF demandant classement seniors 2018/2019.....P/N
- Correspondance de la FAF A/S Rééquilibrage des groupes.....P/N
- Correspondance de la FAF A/S Compositions des groupes saison 2019/2020.....P/N
- Correspondance de la FAF A/S Règlement de la coupe d'algérie.....P/N
- Correspondance de la FAF (recensement des stades).....P/N
- Correspondance de la FAF A/S de l'homologation des infrastructures sportives.....P/N
- Correspondance de la FAF A/S dérogation du démarrage des championnats.....P/N
- Correspondance de la FAF A/S coordination FAF/Ligues.....P/N
- Correspondance de la FAF A/S Modalités d'accession et de rétrogradation.....P/N
- Correspondance de la FAF A/C Forfait jeunes catégoriesP/N
- Correspondance de la FAF A/S Championnat des écoles de foot-ball U13.....P/N
- Correspondance de la FAF A/S Rééquilibrage des groupes deuxième envoi.....P/N
- Correspondance de la FAF A/S paiement des frais d'engagement des clubs.....P/N
- Correspondance de la FAF A/S assemblée générale ordinaire du 17/09/2019.....P/N
- Correspondance de la FAF Fiche technique (Département de développement et de l'élite...T/DTW
- Correspondance de la FAF (Amendement de l'article 49 alinéa C du R/Championnat de foot-ball amateur.....T/CD

Courrier DJS :

- *Correspondance relative al couverture finale coupe d'algérie 2 019.....P/N*

Correspondance de la DJS A/S statistiques 2019/2018 et 2019/2020.....P/N

Courrier LRFBC :

- Correspondance (Invitant le président pour la réunion du 074/09/2019.....P/N
- Correspondance de la LRFBC concernant l'application de l'article 45 chapitre II portant règlements des cotisations des membres de l'AG.....P/N
- Correspondance de la LRFBC créances du club SCOR vis-à-vis la LRFBC.....P/N
- Correspondance de la LRFBC Réunion de travail DTR/DTW le 17/10/2019.....T/DTW
- Correspondance A/S Prospection jeunes le 25 et 26/10/2019.....T/DTW
- Correspondance A/S Complément renseignement des joueurs sélectionnés saison 2018/2019.....T/DTW
- Correspondance A/S Examen de passage de grade arbitre régional prévue du 04/07/2019.....T/CWA
- Divers Fax A/S programmations sur les divers stades de la wilaya.....T/COS

Courrier APC :

- Correspondance de BENI-H'MIDENE A/S homologation du stade Communal BOUABELOU ELARBI LE 09/10/2019.....P/N

b)-Courrier Départ :

- Envoi à la FAF classement saison 2018/2019.
- Envoi à la FAF Modalité d'accession et rétrogradation 2019/2020.
- Confirmation de présence à l'ASS.G.O. du 17/09/2019.
- Envoi à la DJS et copie à la Wilaya (Droit d'engagement des clubs).
- Envoi à la DJS les PV d'installation et emplois du temps des cadres de la DJS.
- Envoi correspondance au stade 17 JUIN (réservation terrain et vestiaires pour le déroulement du test physique des arbitres.

2)- TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Tour à tour les présidents des différentes commissions rendent compte de leurs travaux.

Voir PV ci-Joint

3)- DIVERS : RAPPEL AUX CLUBS

**PRESENCE DU MEDECIN ET DE L'AMBULANCE
VOIR PV CI-JOINT.**

**Pour le Bureau de Ligue
Le Président
B .MERGHIDE**

COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU 03/11/2019

Etaient présents : Monsieur, REGHIOUA Med Secrétaire

Assiste à la réunion : Monsieur, MERGHIDE Brahim Président LWFBC.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Programmation.
- 3- Divers.

1)- TRAITEMENT DU COURRIER :

A-COURRIER ARRIVEE :

- ✚ Feuilles de matchs et rapports des arbitres et délégués.
- ✚ Plusieurs Fax de la lrfbc A/S Programmation dans les divers stades de wilaya.....P/Note

B- COURRIER DEPART :

- Envoi des fax pour les APC de la Wilaya de Cne et clubs (Programmation divisions H et PH (Séniors)).

Sous toutes reserves

2-Programmation :

La COS a procédé à la programmation de :

- 1ere Journée Division Honneur et Pré-honneur Seniors.
- 2eme Journée Division Honneur et Pré-honneur Seniors.

3- DIVERS :

- ✚ CALENDRIER SENIORS HONNEUR ET PRE-HONNEUR
- ✚ CALENDRIER JEUNES HONNEUR PRE-HONNEUR

- Démarrage du championnat Honneur et Pré-honneur le 31/10/2019 et 02/11/2019

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

PROGRAMMATION :

DIVISION HONNEUR « SENIORS »

1ere Journée

JEUDI LE 31/10/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
AIN-SMARA	IRBAS/CRAC	14H00

SAMEDI LE 02/11/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BENABDELMALEK	ADC/ESBAS	11H00
KHROUB ABED HAMDANI	USK/ADM	14H00
DIDOUCHE MOURAD	CBDM/CREC	14H00
MESSAOUD BOUDJRIOU	CMB/OHB	14H00
AIN-ABID	SCOR/CREG	14H00
AIN-SMARA	ESB/USGA	14H00

DIVISION PRE-HONNEUR « SENIORS »

1ere Journée

JEUDI LE 31/10/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BENABDELMALEK	MBC/ATMC	10H00
	WRDC/OAM	12H00
KHROUB ABED HAMDANI	JSM/JSNV	12H00
	CAK/USM	14H00
HAMMA BOUZIANE	MCB/URBH	12H00
	ESHB/ANSZC	14H00

EXEMPT / CSA

Sous toutes réserves.

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

PROGRAMMATION :

DIVISION HONNEUR « SENIORS »

2 eme Journée

JEUDI 07/11/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
KHROUB ABED HAMDANI	USGA/IRBAS	14H00
BENABDELMALEK	CREC/SCOR	09H00

SAMEDI 09/11/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
IBN-ZIAD	CREG/CMB	14H00
AIN-SMARA	ESBAS/ESB	14H00
HAMMA BOUZIANE	OHB/ADC	14H00
DIDOUCHE MOURAD	ADM/CBDM	14H00

MARDI 12/11/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BENABDELMALEK	CRAC/USK	10H00

DIVISION PRE-HONNEUR « SENIORS »

2eme Journée

Mercredi 06/11/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BENABDELMALEK	ANSZC/CSA	09H00
	ATMC/CAK	11H00
	USM/ESHB	13H00

JEUDI 07/11/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
KHROUB ABED HAMDANI	JSNV/MCB	09H00

SAMEDI 09/11/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
DIDOUCHE MOURAD	URBH/MBC	11H00
AIN-SMARA	OAM/JSM	11H00

EXEMPT /WRDC

Sous toutes réserves.

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 03/11/2019

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents,

ensuite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°01 : RENC IRBAS/CRAC (S) DU 31/10/2019

- LITIM Med Amine lic N° 20270490 (IRBAS)
Avertissement pour jeu dangereux.
- CHOUALEB Med lic N° 20280689 (IRBAS)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUATTIT Haitem lic N° 20130293 (IRBAS)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHRIBAT Yazid lic N° 20140499 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 02 : RENC WRDC/OAM (S) DU 31/10/2019

- LAMAMRI Omar lic N° 20280186 (OAM) 1M/F pour cumul deux cartons exclu.
- SALHI Ali lic N° 2080186 (WRDC) 1M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- MEHAZZEM Ammar lic N° 20230590 (WRDC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HADJEZ Hamza lic N° 20150586 (WRDC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- KAFI Selmane lic N° 20140885 (OAM) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHOUALEB Adel lic N° 20170889 (OAM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUTOUIL Zakaria lic N° 20210494 (OAM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BEGUIRET Yasser eddine lic N° 20061297 (OAM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- Amende de 500.00DA est infligée au club OAM pour conduite incorrecte.

AFF N° 03 : RENC JSM/JSNV(S) DU 31/10/2019

- BENSOUICI Yacine lic N° 20090391 (JSM) 1 M/F pour cumul deux cartons exclu.
- KHIROUNIA Sami lic N° 201704092 (JSM)
Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUHBILA Med rida lic N° 20200697 (JSNV)
avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 04 : RENC ESHB/ANSZC (S) DU 31/10/2019

- BAHOU LI Mohamed lic N° 20210997 (ESHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 05 : RENC ESB/USGA (S) DU 02/11/2019

- DAHMANI Fares lic N°20020497 (USGA)
Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 06 : RENC SCOR/CREG (S) DU 02/11/2019

- LAIB Mokhtar lic N° 20141298 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HALIMI Hamza lic N° 20020897(SCOR)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 07 : RENC CBDM/CREC (S) DU 02/11/2019

- BOULDJARI Zakaria lic N° 20130797 (CBDM)
Avertissement pour jeu dangereux.
- LOUAAR Loutfi lic N° 20220791 (CBDM)
Avertissement pour jeu dangereux.
- GUEDAH B.Eddine lic N° 20230795(CREC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KASMI Nouefel lic N°202808094 (CREC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- REDJAI Mohcene lic N° 20041196 (CREC)
Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 08 : RENC MBC/ATMC(S) DU 02/11/2019

- DRAA Med Ramzi lic N° 20240197 (ATMC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOULFELFEL Djihad lic N° 20050391 (ATMC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DERDOUR A/Oussama lic N° 20271098 (MBC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENKHROUROU Khaled lic N° 20071097 (MBC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N°09 : RENC USK/ADM (S) DU 02/11/2019

- SAADAOUI Abdelhamid lic N° 20040796 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHERIFI Oussama Lic N° 20290495 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ROUIBAH Nadir lic N° 20060193 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KEDISSA Mostapha lic N° 20140897 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUGHEBOUT Djaafar lic 20040991 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DADDOUH Imed lic N° 20030587 (ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- NOUR Djamel lic N° 20151286 (ADM) 1M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- Amende de 500.00 DA est infligée au club ADM pour conduite incorrecte (art 130).

Monsieur TALHI Djahid Président du club USK est convoqué pour la prochaine réunion du discipline qui aura lieu le Lundi 11/11/2019 à 13h00 au siège de la ligue.

AFF N° 10 : RENC ADC/ESBAS (S) DU 02/11/2019

- SEDRATI Abdessamed lic N° 20081099 (ESBAS) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- AOUIA Med Zakaria lic N° 20221288(ESBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KABOUYA Adel lic N° 20040378 (ESBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 11 : RENC MCB/URBH (S) DU 31/10/2019

- CHETAB Mouad lic N° 20210393 (MCB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AMIOUR S/Eddine lic N° 202100198 (MCB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MECHATI Ahmed Lic N° 20111101 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.

LE PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O . BAHLOUL

Avis aux clubs

Pour information

La ligue de wilaya de foot-ball de constantine, informe les clubs qu'à partir du **04/11/2019**.

Le club qui reçoit doit obligatoirement assurer la présence d'un Médecin et d'une ambulance durant toute la rencontre.

Si l'absence du Médecin ou de l'ambulance est constatée par l'arbitre. Celui-ci annule la rencontre et le club est sanctionné par :

PHASE ALLER :

1ere Infraction

- ✚ Match perdu par pénalité et amende de 3000.00 DA est infligée au club.

2eme Infraction :

- ✚ Match perdu par pénalité défalcation d'un (01) point et amende de 3000.00 DA est infligée au club.

PHASE RETOUR :

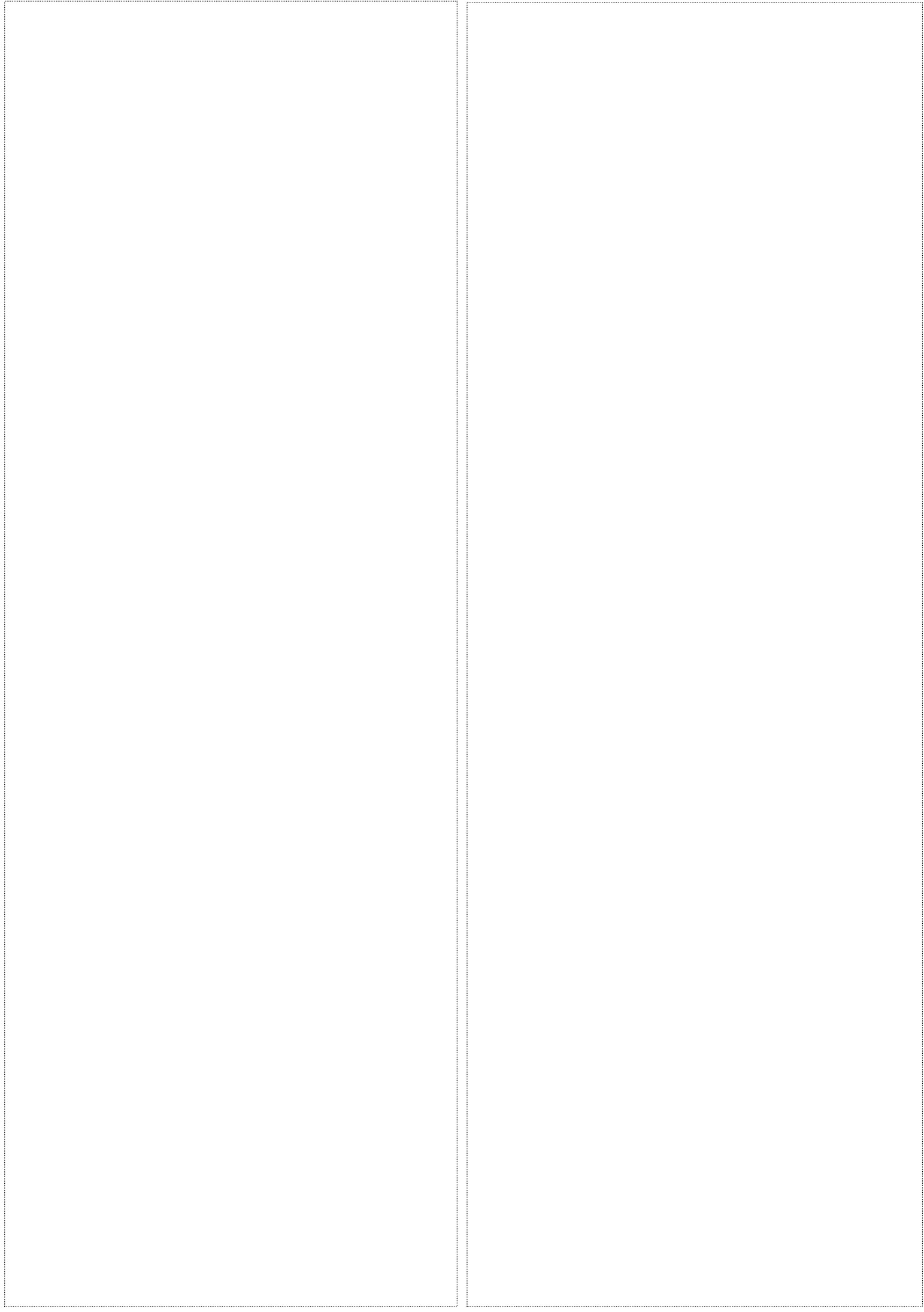
1ere Infraction

- Match perdu par pénalité - défalcation de deux (02) Points et amende de 6000.00 DA est infligée au club.

2eme Infraction :

- Match perdu par pénalité défalcation de trois (03) points et amende de 6000.00 DA est infligée au club.

Q



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Ligue de Wilaya de Foot-ball de Constantine

Date : 10/04/2019

BULLETIN OFFICIEL

Compte B.E.A N° 00200103103375002466

SIEGE : 72, Rue Larbi Ben-M'hidi Constantine

CORRESPONDANCE : Boite Postale : 186 RP - CONSTANTINE

Etaient Présents Messieurs:

Les Membres du Bureau Exécutif de la Ligue.

Séance ouverte à 14h00 par Monsieur MERGHIDE Brahim Président, Président de la ligue qui souhaita la bienvenue aux Membre présents, puis il passa la parole au secrétaire de séance pour la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1-Traitement du courrier
- 2-Approbation du bulletin officiel N° 22
- 3-Travaux des commissions
- 4- Divers.

2- Traitement du courrier :

(a)-Courrier arrivée :

- Seaco facture d'Eau.....PN
- Correspondance du club USK (recours) A/S affaire disciplinaireT/CD
- Demandes de participation au stage entraîneur FAF1 émanant de BOUTEBA Djaber et ADA Ben-H'lima.....T/DTW
- Lettre de félicitation pour l'arbitre DRAA Anis et les juges de touche qui ont dirigés la rencontre CRAC/CREG.....T/CWA

b)-Courrier Départ :

- Envoi aux APC de la Wilaya de Constantine programmation dans les divers stades de la wilaya
- Envoi programmation stade Daksi et El-mansourah à l'APC de Cne.
- Envoi à la LRFBC fax demandant Trios d'arbitres
- Envoi fax à la protection civile et sureté de wilaya pour la couverture du tournoi du 16 Avril.

2- APPROBATION DU BULLETIN OFFICIEL :

Après la lecture du Bulletin Officiel N° 22 il a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des Membres présents.

3)- TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Tour à tour les présidents des différentes commissions rendent compte de leurs travaux.

Voir PV ci-Joint

4)- DIVERS :

CONDOLEANCES

Le Président, les Membres de Ligue, Les Membres de Commissions, Le Personnel Administratif et Financier et l'Ensemble des Arbitres de wilaya. Très touchés par le décès de :

**Monsieur KARAOUAT Hocine Ex Président
Président des
Associations sportives CAK et USK**

Présentent en cette pénible circonstance à leur collègue et a sa famille touchée par ce deuil cruel leurs sincères condoléances les plus attristées et les assures de leur profonde sympathie.

Que Dieu le tout puissant accorde au défunt

sa sainte miséricorde et l'accueillir dans son vaste paradis

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons

**Pour le Bureau de Ligue
Le Président
B .MERGHIDE**

COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU 08/04/2019

Etaient présents : Monsieur, REGHIOUA Med Secrétaire

Assiste à la réunion : Monsieur, MERGHIDE Brahim Président LWFBC.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Programmation.
- 3- Divers.

A-COURRIER ARRIVEE :

- ✚ Feuilles de matchs et rapports des arbitres et délégués.
- ✚ Plusieurs Fax de la Irfbc A/S Programmation dans les divers stades de wilaya.....P/Note

B- COURRIER DEPART :

- Envoi des fax pour les APC de la Wilaya de Cne et clubs (Programmation divisions H et PH (Séniors)).

Sous toutes reserves

3-Programmation :

La COS a procédé à la programmation de :

- 23 eme Journée D.Honneur
- 20 et 21eme Journée D.Honneur
- 13eme journée jeunes division honneur et pré-honneur Groupe A.B.C.
- 07eme journée Ecole Groupe D+E.

4- DIVERS :

Néant.

PROGRAMMATION :**DIVISION HONNEUR****23eme Journée****LE VENDREDI 12/04/2019**

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
AIN-SMARA	IRBAS/CMB	14H30
IBN-ZIAD	CREG/ADC	12H00

LE SEMEDI 13/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
AIN-SMARA	ESB/ASPTTC	14H00
HAMMA BOUZIANE	MCHB/USGA	15H00
ZIGHOUD YOUCEF	WAZY/USK	15H00
BENABDELMALEK	CRAC/ESBAS	13H00
	CREC/CBDM	15H00

DIVISION PRE-HONNEUR**20eme journée****LE VENDREDI 12/04/2019**

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
KHROUB ABED HAMDANI	CAK/WRC	14H30
AIN-SMARA	MBAS/ADM	11H00
HAMMA BOUZIANE	OHB/ESHB	14H30
IBN-ZIAD	JSM/USM	14H30 F

LE SAMEDI 13/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
HAMMA BOUZIANE	MCB/JSNV	13H00

DIVISION PRE-HONNEUR**21eme JOURNEE****LE MARDI 16/04/2019**

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
DIDOUCHE MORAD	ADM/MCB	14H00
AIN-SMARA	JSNV/ESHB	14H00
KHROUB 1600	CAK/OHB	14H00

LE MERCREDI 17/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BENABDELMALEK	USM/MBAS	12H00
	MBC/JSM	14H00

Sous toutes réserves.

DIVISION JEUNES HONNEUR ET PRE-HONNEUR

GROUPE (A) 13eme Journée

LE VENDREDI 12/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	J	C	M
EL-MANSOURAH	ASPTTC/USGA	08H30	10H00	11H30
KHROUB 1600	ESB/CREG	08H30	10H00	11H30

GROUPE (B) 13eme Journée

LE SAMEDI 13/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	J	C	M
DIDOUCHE MOURAD	ADM/CBDM	08H30	10H00	11H30

LE VENDREDI 12/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	J	C	M
MESSAOUD BOUDJERIOU	CMB/MCHB	-	09H00	10H30

GROUPE (C) 13eme Journée

LE SAMEDI 13/04/2019

LIEUX	RENCONTRES	J	C	M
EL-MANSOURAH	JSNV/MBC	08H30	10H00	11H00

Sous toutes réserves.

DIVISION ECOLE Groupe « E » 7eme journee

Le VENDREDI 12/04/2019

LIEUX	CLUBS	ECOLE
DAKSI	ESCC/USVRC	09H00
	JSNV/ESHB	10H00
	CUS/CMB	11H00
DIDOUCHE MOURAD	CBDM/OBC	10H00

Le SAMEDI 13/04/2019 Groupe (D)

LIEUX	CLUBS	ECOLE
Khroub 1600	CAK/AK	08H30
	USK/AAJK	09H30
	ESEG/CHBL	10H30
	CSB/USK	11H30

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 10/03/2019

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 4- Traitement du courrier.
- 5- Affaires disciplinaire
- 6- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui

souhaite la bienvenue aux membres présents,

ensuite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 333 : RENC ASEZY/ATMC (E) DU 27/03/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe ATMC sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ATMC pour octroyer le gain du match au club ASEZY qui marque (03)points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club ATMC payable avant le 27/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 334 : RENC CBDM/JSNV (E) DU 27/03/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe JSNV sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe JSNV pour octroyer le gain du match au club CBDM qui marque (03)points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club JSNV payable avant le 27/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 335 : RENC RAMAK/IRBK (E) DU 27/03/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe RAMAK sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe RAMAK pour octroyer le gain du match au club IRBK qui marque (03)points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club RAMAK payable avant le 27/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 336 : RENC CSAM/MBK (E) DU 27/03/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CSAM sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CSAM pour octroyer le gain du match au club MBK qui marque (03)points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club CSAM payable avant le 27/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 337 : RENC ESEG/OTG.EST (E) DU 27/03/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe ESEG sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESEG pour octroyer le gain du match au club OTG.EST qui marque (03)points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club ESEG payable avant le 27/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 338 : RENC ASEZY/JSFAS (E) DU 31/03/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe JSFAS sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe JSFAS pour octroyer le gain du match au club ASEZY qui marque (03)points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club JSFAS payable avant le 30/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 339 : RENC ADM/CSD (E) DU 27/03/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CSD sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CSD pour octroyer le gain du match au club ADM qui marque (03)points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club CSD payable avant le 27/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 341 : RENC CMB/ADC (C) DU 22/03/2019

- Rencontre interrompue à la 68 Minute de jeu suite à l'envahissement du terrain par le public CMB.
- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'arrêt définitif de la partie suite à l'envahissement du terrain par le public du club CMB.
- Attendu que l'arrêt de la rencontre est imputable à l'équipe CMB pour envahissement du terrain.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- L'attribution du gain du match au club ADC qui marque (03)trois points et (03) trois buts et donne match perdu par le même score au club CMB.
- BOUDERBALA Younes lic N° 19300602(ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DEGHDEGH Achref lic N° 19170702(CMB) Avertissement pur comportement anti-sportif.
- AZIZI Adem A/Rahmane lic N° 19030104 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

- BOUDJADJA yasser lic N°19170702 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AZIZI Adem A/Rahmane lic N° 19030104 (CMB) 2 M/F pour agression envers adversaire exclu et amende de 1500.00DA est infligée au club.
- BOUDJADJA yasser lic N°19170702 (CMB) 2 M/F pour agression envers adversaire exclu et amende de 1500.00DA est infligée au club.
- Amende de 5000.00DA est infligée au club CMB ART 39.

AFF N° 342 : RENC MCHB/ADM (C) DU 29/03/2019

- CHIBOUT Med Iheb lic N° 19060403 (MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AMIRA Haroun lic N° 19270103(MCHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 343 : RENC USD/CSB (C) DU 30/03/2019

- SOULMIA Med El-Amine lic N° 19011003 (CSB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 344 : RENC CMB/CRAC (M) DU 30/03/2019

- LEGHBALI Boudjemaa lic N° 19290505 (CMB) Avertissement pour jeu dangereux.
- ZELLAGUI Mounder lic N° 19230805 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAYEB Med Aymen lic N° 19230205 (CRAC) Avertissement pour jeu dangereux.
- AMARA Djassem lic N° 19290704 (CRAC) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 345 : RENC AK/CSB (E) DU31/03/2019

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale le non déroulement de la rencontre.
- Vu que l'équipe AK se présente sur le terrain avec un effectif de (09)Neuf joueurs.
- Vu l'article 49 Règlement championnat Jeune.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe AK pour octroyer le gain du match au club CSB qui marque 03 points et 03 buts.
- Amende de 10.000.00DA est infligée au club AK (Récidiviste) payable avant le 30/04/2019
- Défalcation d'un (01) point au club AK.

Dossier transmis la cos en ce qui la concerne

AFF N° 346 : RENC JSNV/ESCC (E) DU 31/03/2019

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale le non déroulement de la rencontre.
- Vu que les deux équipes se présentes sur le terrain avec un effectif de 09 joueurs.
- Vu l'article 49 Règlement championnat Jeune.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu pour les deux équipes .
- Défalcation d'un points pour les deux équipes.
- Amende de 5000.00 est infligée au deux équipes payable avant le 30/04/2019
- Défalcation d'un (01) point au club WRDC.

Dossier transmis la cos en ce qui la concerne

AFF N° 347 : RENC CBDM/CREC (J.C.M) DU 30/03/2019

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres qui signalent les absences jeunes CREC (J-C-M) sur le terrain
- Vu l'article 52 du R/G championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CREC (J.C.M) pour octroyer le gain du match au club CBDM qui marque (03) points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00DA est infligée au club chaque catégories (J.C.M) payable avant le 30/04/2019.

FORFAIT GENERAL DES JEUNES DU CLUB CREC(J.C.M)

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 348 : RENC CHBL/CAK (E) DU 31/03/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CHBL sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CHBL pour octroyer le gain du match au club CAK qui marque (03)points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club CHBL payable avant le 30/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 349 : RENC CMB/CRAC (J.C) DU 30/03/2019

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres qui signalent les absences des catégories jeunes CMB (J.C) sur le terrain
- Vu l'article 52 du R/G championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CREC (J.C) pour octroyer le gain du match au club CRAC. qui marque (03) points et (03) buts.
- Amende de 15.000.00DA est infligée au club chaque catégories (J.C) payable avant le 30/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 350 : RENC CRBB/ESEG (C) DU 30/03/2019

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CRBB sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat Jeune.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRBB pour le gain du match au club ESEG qui marque (03)trois points et (03) trois buts.
- Amende de 1 5.000.00 DA est infligée au clubs CRBB. payable avant le 30/04/2019

FORFAIT GENERAL DES JEUNES DU CLUB CRBB(C.M.E)

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 351 : RENC CRAM/OAM (E) DU 31/03/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CRAM sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat Jeune.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRAM pour le gain du match au club OAM qui marque (03)trois points et (03) trois buts.
- Amende de 1 5.000.00 DA est infligée au clubs CRAM payable avant le 30/04/2019

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 352 : RENC ESHB/CSBC (E) DU 31/03/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CSBC sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat Jeune.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CSBC pour le gain du match au club ESHB qui marque (03)trois points et (03) trois buts.
- Amende de 1 5.000.00 DA est infligée au clubs CSBC payable avant le 30/04/2019

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 353 : RENC WRDC/OHB (S) DU 04/04/2019

- MESSALMI A/Djalil lic N° 19160387 (WRDC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHIBOUT Fayçal lic N° 19031087(OHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TABDJOUNE Sid ali lic N° 19270894 (OHB)
Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 354 : RENC IRBAS/ASPTTC (S) DU 05/04/2019

- CHOUALEB Med Lic N° 192806089 (IRBAS)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HAMPLAOUI Mehdi lic N° 19100388 (IRBAS)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEDKOUR Kebir Med lic N° 19270884(ASPTTC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MANSOURI Samir lic N° 19210890 (ASPTTC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 355 : RENC ADC/USGA (S) DU 06/04/2019

- MEGUELATI Khaled lic N° 19230199 (ADC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENTELDJOUNE A/Djabar lic N° 19050197 (ADC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SOUALMIA Oualid Lic N° 19070793 (USGA)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 356 : RENC MCHB/CBDM (S) DU 06/04/2019

- DAOUES Billel lic N° 19212090 (MCHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUMEZBAR Zoubir lic N° 19210893 (MCHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUGHALOUT Djafer lic N° 19040991 (CBDM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SOUICI Imed lic N° 19130897 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

- BOUCHEHAM Youcef Med Chabri lic N°19070498 (CBDM) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 357 : RENC CREC/ESBAS (S) DU 06/04/2019

- NAFIR Hamza lic N° 190101083 (ESBAS)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 358 : RENC WAZY/CRAC (S) DU 06/04/2019

- GHARI Chouaib lic N° 19270188 (WAZY)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AIACH HAMRIOUI Said lic N° 19080298(WAZY)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TALBI A/Louahab lic N° 192212087 (CRAC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BANALIOUAT A/Rezak lic N° 19111197 (CRAC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 359 : RENC JSNV/MBAS (S) DU 05/04/2019

- GHODBANE Akram lic N° 19220802 (JSNV)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LEDJERADI A/Samed lic N° 19220586 (JSNV)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENMEGGORA Wahid lic N° 19260593 (MBAS)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENDJAOUI A/Allah lic N° 19161099 (MBAS)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 360 : RENC ESHB/MCB (S) DU 05/04/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent le non déroulement de la rencontre.
- Vu l'absence de l'équipe MCB sur le terrain constaté par l'arbitre .
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 05/04/2019 au stade communal hamma bouziane à 14h30.
- Attendu qu'après un temps réglementaire l'arbitre à constaté le forfait de l'équipe MCB (2eme Forfait).
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est imputable au club MCB (équipe visiteuse)
- Vu l'article 62 R/G Championnat foot-ball Pré-honneur.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe MCB pour octroyer le gain du match à l'équipe ESHB qui marque (03)trois points et (03) trois buts.
- Défalcation de 06 six points au club MCB.
- Amende de 15000.00DA est infligée au club MCB.

AFF N° 361 :RENC ADM/JSM (S) DU 05/04/2019

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent le non déroulement de la rencontre.
- Vu l'absence de l'équipe JSM sur le terrain constaté par l'arbitre .
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 05/04/2019 au stade communal DIDOUCHE MOURAD à 14h30.
- Attendu qu'après un temps réglementaire l'arbitre à constaté le forfait de l'équipe JSM (2eme Forfait).
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est imputable au club JSM(Equipe visiteuse).
- Vu l'article 62 R/G Championnat foot-ball Pré-honneur.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe JSM pour octroyer le gain du match à l'équipe ADM qui marque (03)trois points et (03) trois buts.
- Défalcation de 06 six points au club JSM.
- Amende de 15000.00DA est infligée au club JSM.

AFF N° 362 : RENC CREG/CMB (S) DU 06/04/2019

- BOUCHEMAL Hamid lic N° 19231164 (CMB) Avertissement pour jeu dangereux.
- ADALA Radouane lic N° 19011267 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 363 :RENC MBC/ESHB (J.C.M) DU 05/04/2019

- Vu la feuille du match et le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe ESHB (J.C.M) sur le terrain.
- Vu l'article 52 R/G Championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu pénalité à l'équipe ESHB (J.C.M) pour octroyer le gain du match au club MBC (J-C-M) qui marque trois points et trois buts.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club ESHB pour chaque catégorie (J.C.M) payable avant le 05/05/2019

AFF N° 364 : RENC ADM/WAZY (J) DU 05/04/2019

- MECHATI Redouane lic N° 19260602 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELOUNIS Kheireddine lic N°19160801 (WAZY) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 365 : RENC ADM/WAZY (C) DU 05/04/2019

- FELOUS Yahia lic N° 19290502 (WAZY) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUDARSA AniS lic N° 19190502 (WAZY) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 366 : RENC CRAC/ADC (J.C) DU 05/04/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CRAC (J-C) sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRAC (J.C) pour octroyer le gain du match au club ADC. qui marque (03) points et (03)but.
- Amende de 15.000.00DA est infligée au club CRAC chaque catégories (J.C) payable avant le 05/05/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 367 : RENC ASOK/ESEG (C ET M) DU 06/04/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe ESEG (C-M) sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESEG (C.M) pour octroyer le gain du match au club ASOK. qui marque (03) points et (03)but.
- Amende de 15.000.00DA est infligée au club ESEG chaque catégories (J.C) payable avant le 06/05/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 368 : RENC AK/CSB (C-M) DU 06/04/2019**Non Déroulement de la Rencontre**

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale le non déroulement de la rencontre suite a un effectif réduit de l'équipe AK
- Vu l'article 49 Règlement championnat Jeune.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe AK pour octroyer le gain du match au club CSB qui marque 03 points et 03 buts.
- Amende de 10.000.00DA est infligée au club AK (Récidiviste) payable avant le 30/04/2019
- Défalcation d'un (01) point au club AK.

AFF N° 369 : RENC ESB/USK (S) DU 06/04/2019

- DAOUDI Alaeddine lic N° 19040901(USK)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MANCER Aymen lic N° 19220498 (USK)
Avertissement pour jeu dangereux.
- KARBOUA Oussama lic N° 19110501 (USK)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AMAIRI Billel lic N° 19250889 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BAHLOUL Med Yacer lic N° 19150799 (ESB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KAOUCHE Abdessetar lic N° 19201098 (ESB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENHAMLAT Rabah lic N° 19221287 (ESB)
Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 370 : RENC USD/ROC (E) DU 31/03/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe ROC (E) sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ROC pour octroyer le gain du match au club USD.
qui marque (03) points et (03)buts.
- Amende de 15.000.00DA est infligée au club ROC chaque catégories (E) payable avant le 30/04/2019.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 371 : RENC JSNV/USM (M) DU 06/04/2019

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale le non déroulement de la rencontre.
- Vu que les deux équipes JSNV et USM se présente sur le terrain son ballons.
- L'équipe qui reçoit doit obligatoirement fournir deux ballons qui restent a la disposition de l'arbitre.

- Vu l'article 51 règlement championnat jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité pour les deux clubs JSNV et USM.
- Amende de 15.000.00 DA est infligée aux deux clubs.

AFF N° 372 : RENC JSNV/USM (C) DU 06/04/2019

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent le non déroulement de la rencontre.
- Vu la présence des deux équipes sur le terrain.
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 06/04/2019 à 10h00 au stade Zighoud youcef (ElMansourah).
- Attendu qu'après un temps réglementaire imparti à ces effets.
- L'arbitre à constaté que le terrain de jeu ne répondait pas aux normes de la loi I de l'international BOARD absence des accessoires du terrain de jeu (filet - piquets de corners plus le non paiement dû au responsable du terrain).
- Ce dernier a refusé le déroulement de cette rencontre.
- Attendu que le club recevant est chargé de l'organisation générale de la rencontre.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe JSNV pour octroyer le gain du match au club USM qui marque trois points et trois buts.
- Amende de 2500.00 DA est infligée au club JSNV.

AFF N° 373 : RENC MCHB/CBDM (C) DU 05/04/2019

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale le non déroulement de la rencontre
- Vu la présence des deux équipes sur le terrain.
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 05/04/2019 à 10h00 au stade hamma bouziane.
- Attendu qu'après un temps réglementaire impartie à ces effets.
- L'arbitre à constaté que le terrain de jeu ne répondait pas aux normes de la loi I de l'international BOARD.

- Absence des accessoires du terrain de jeu plus le non paiement dû au responsable du stade.
- Ce dernier a refusé le déroulement de la rencontre.
- Attendu que l'arbitre a fait une juste application de la loi I
- (article 39 R/G championnat jeunes).
- Attendu que l'équipe recevante est chargée de l'organisation générale de la rencontre.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe MCHB pour octroyer le gain du match au club CBDM qui marque trois points et trois buts.
- Amende de 2500.00 DA est infligée au club MCHB.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

RECTIFICATIF

Erreur de frappe sur le PV N° 21 du 26/03/2019

Rencontre ADC/JSFAS (Ecole) du 23/03/2019 affaire N°301

Bien lire concernant le joueur AMOURA Azzeddine lic N° 19150607(ADC) 2 Matches fermes pour agression envers adversaire et non vers arbitre.

LE PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O . BAHLOUL

Q

Q